

Objectifs :

Connaître les nouvelles attributions des représentants du personnel en matière environnementale
Evaluer la responsabilité de chacun des acteurs en matière environnementale
Etablir un diagnostic réglementaire de sa structure
Participer à l'élaboration d'une politique environnementale de l'entreprise

Public concerné et prérequis :

Public mixte obligatoire : représentants du personnel et de la direction

Qualification des intervenants :

Formation animée par un consultant spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéo-projecteur, Paper-board,
Evaluation au début de la formation sur les attentes
Théorie, Mises en situation, Cas Pratiques
Exercices
Support de cours envoyé par mail

Durée, effectifs :

7 heures.
11 stagiaires.

Programme :

INTRODUCTION

Les conséquences environnementales des différents secteurs d'activité
Plans de réduction / engagements nationaux et internationaux
Les normes législatives et internationales

LES ASPECTS REGLEMENTAIRES DU DIALOGUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL

Obligations des entreprises, transparence d'information et publications (RSE)

Place des IRP dans la transition écologique
Procédures d'informations/consultations (récurrentes et ponctuelles)
Le suivi et les mises à jour dans la BDESE
NAO : Convergence des revendications sociales et environnementales
Leviers de négociation et les étapes de mise en place
UN PLAN D'ACTION "EMPLOYEUR / CSE"

Cadrage fonctionnel et opérationnel (étude d'impact et transition bas-carbone)
Programme de mise en œuvre de chaque action
Moyens de mise en œuvre de ces actions (budget, moyens de communication, implication des salariés...)
Les expertises du CSE (missions élargies à l'environnement)
Mesures de suivi et d'analyse de la stratégie environnementale de l'entreprise
Programme de Mobilisation des salariés
La gestion des ASC comme vecteur environnemental

Modalités d'évaluation des acquis :

Evaluation tout au long de la formation
Evaluation en fin de formation sur l'atteinte des objectifs
Evaluation à froid de 15 jours à 2 mois après la fin de la formation

Sanction visée :

Une attestation de stage

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Délais moyens pour accéder à la formation :

Inscription maximum 15 jours avant le démarrage de la formation

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui

oui

Tarif :

230,00 €

Taux de satisfaction de la formation :

97.14